

Travaux de voirie en route barrée, RD 24, Rue de Valdoie à Évette-Salbert, le 28 et le 29 août 2023

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer la qualité des routes pour le confort et la sécurité des usagers, le Département du Territoire de Belfort a programmé le renouvellement du revêtement de la chaussée sur la **RD 24, rue de Valdoie à Évette-Salbert**. Les travaux s'étendront sur un linéaire d'environ 800 mètres, depuis le carrefour avec la rue des Grandes Planches (carrefour inclus), en direction de Valdoie, jusqu'à hauteur du numéro 14 de la rue de Valdoie. Cette section de route départementale sera entièrement rabotée et un nouveau revêtement sera posé.

Les travaux de rabotage seront effectués **le lundi 28 août 2023** et la mise en œuvre du revêtement se déroulera **le mardi 29 août 2023**, sauf en cas de conditions météorologiques très défavorables (fortes pluies) qui entraîneraient un report des travaux.

Durant le chantier, la circulation sera perturbée puisque la RD 24, rue de Valdoie, sera barrée à la circulation. La RD8, rue de la Vierge, sera également barrée pour les besoins du chantier. Une déviation avec une signalisation adaptée via Sermamagny sera mise en place pour les véhicules en transit.

Le chantier sera réalisé en direction de Valdoie. Aussi, concernant les habitants de la Vue des Vosges, l'accès sera possible en début de chantier côté Valdoie, par la rue des Vosges. En revanche, à l'avancement de l'équipe dans la matinée, l'accès côté Valdoie sera interdit, obligeant les riverains à emprunter la rue des Thuyas ainsi que la rue des Grandes Planches, côté centre du village d'Évette-Salbert.

Les accès aux propriétés riveraines seront difficiles durant le chantier et ils pourront être momentanément inaccessibles, surtout le 29 août lors de l'application des enrobés, à l'avancement de l'équipe. **Veillez noter que les accès aux voies en impasse adjacentes à la RD seront difficiles, voire impossibles pendant les travaux.** Nous conseillons donc aux riverains de prendre leurs dispositions pour stationner les véhicules en dehors de la zone de travaux. Pendant la durée des travaux, les stationnements sur les trottoirs ou en bordure immédiate de la chaussée ne seront pas autorisés.

La Direction des routes et des mobilités du Département vous remercie de votre compréhension. Elle s'efforcera de limiter les nuisances et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 03 84 90 93 50 ou sur le site internet du Département : www.territoiredebelfort.fr/routes.

➤ **Contact :**

Direction des routes et des Mobilités

Alexandre Lorene Tél. 03 84 90 87 37 alexandre.lorenne@territoiredebelfort.fr